



**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique (MESRS)**

=== @ @ @ @ ===



Université d'Abomey-Calavi (UAC)

===== @ @ @ @ @ =====

Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo (ENS/Porto-Novo)

===== @ @ @ @ @ =====

**Mémoire de fin de formation pour l'obtention du
Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
(BAPES)**

Option : Science de l'Education

Filière : Histoire-Géographie

**RESPONSABILITE DES PARENTS ET REUSSITE SCOLAIRE DES APPRENANTS
AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE DJASSIN à PORTO-NOVO**

Présenté par :

GBEDENOU Dia Merveille
Ange Esther

Sous la direction de :

Dr. Jules ODJOUBERE
Assistant à l'ENS / Porto-Novo

Soutenu, le / 24/11/ 2017

Sommaire

Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Sigles et Acronymes.....	5
Résumé/ Abstract.....	6
Introduction.....	7
Chapitre I : CADRE THEORIQUE	
1.1. Problématique.....	9
1.2. Hypothèses de travail.....	10
1.3. Clarification des concepts.....	11
1.4. Revue de littérature.....	12
Chapitre II : MILIEU D'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	
2.1. Localisation du milieu d'étude.....	15
2.2. Traits physiques.....	17
2.3. Traits humains.....	18
2.4. Approche méthodologique.....	19
Chapitre III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, ET SUGGESTIONS	
3.1. Raisons pour lesquelles les parents du CEG de Djassin ne jouent pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire des apprenants.....	24
3.2. Responsabilité des parents d'élève dans la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin.....	28
3.3. Suggestions.....	36
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	42
Liste des tableaux.....	45
Liste des figures.....	45
Liste des planches.....	50
Annexes.....	46
Table des matières.....	56

Dédicace

A

- mon père GBEDENOU Macaire ;

- ma mère NONFON Euphrasie.

Remerciements

C'est le lieu de témoigner notre profonde gratitude aux personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre dans la réussite de ce travail. Ainsi, nos remerciements vont à l'endroit :

- de Dr Jules ODJOUBERE qui a accepté de diriger ce mémoire malgré ses multiples occupations ;
- des enseignants qui nous ont encadrés au cours de notre formation à l'Ecole Normale Supérieure ;
- de monsieur Ludovic OLLOUDE, tuteur de stage pour ses soutiens pédagogiques pendant notre stage ;
- de madame Prisca Blandine AHOYO épouse AZONHOUMON, Institutrice à l'EPP ANAVIE pour ses soutiens, assistance et conseils ;
- de monsieur Léonard WANOU, Directeur Adjoint du service Immigration, Emigration, pour son soutien et ses conseils tout au long de la formation ;
- de monsieur Donald KOUHONDE, Professeur d'Histoire et de Géographie à Klouékammè, pour sa contribution dans la réalisation de ce travail ;
- des tantes : Espérance SADLER, Rachelle AHOYO, Clémentine ADIHOU, Gisèle GUEDENON, pour leurs soutiens financiers et assistances ;
- des Frères et Sœur : Roselyne, Sonia, Pulchérie, Dimitri, Ursula, Charly, Loïk pour leurs conseils et soutien moral ;
- des Cousins et Cousines : Léocade, Sylviane, Johannes, Lynda, Natacha, Bédél, Deo- Gracias, Nathalie pour leurs assistances permanentes ;
- de monsieur Alexis SOVO, comptable à la DDPS/ZOU, pour tout son soutien financier et moral sans faille ;
- de mes belles mères Jeanette et Micheline pour leurs différents conseils ;
- de monsieur Moutairou Illiassou pour son soutien moral ;
- d'Isabelle SOULE, pour son soutien et sa sympathie.

Sigles et acronymes

ACE	:	Agent Contractuel d'Etat
APE	:	Agent Permanent d'Etat
APE	:	Association des Parents d'élèves
BAPES	:	Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CAMES	:	Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CAEB	:	Conseil des Activités Educatives du Bénin
CAPES	:	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CFA	:	Communauté Française d'Afrique
CDIP	:	Centre de Documentation et d'Information Pédagogique
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
IGN	:	Institut Géographique National
INFRE	:	Institut National de la Formation et de la Recherche en Education
PCT	:	Physique Chimie et Technologie
TD	:	Travaux Dirigés
TECDEV	:	Territoire, Environnement, Culture et Développement durable
UPAO	:	Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest

Résumé

Au CEG de Djassin à Porto -Novo, beaucoup d'apprenants échouent faute de suivi parental. La présente recherche vise à montrer la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Une recherche documentaire, une enquête a été faite auprès de 125 personnes. Il en ressort que la profession des parents influence le suivi des apprenants.

56 % des apprenants affirment que pour des raisons professionnelles, les parents s'absentent de la maison pendant un long moment. La totalité soit 100 % des membres de l'administration attestent qu'il existe une relation entre le collège et la famille mais le taux de fréquentation est très faible seul 11 % des parents le font régulièrement et 5 % le font parfois. En effet 61 % des apprenants enquêtés n'ont pas un bon suivi parental. Il serait normal que l'administration sensibilise les parents sur le bien-fondé des relations entre l'école et la famille. Aussi, les parents doivent s'organiser pour accorder un temps soit peu au suivi scolaire de leurs enfants.

Mots clés: CEG de Djassin - responsabilité - réussite scolaire –apprenants - suggestions.

Abstract:

At CEG Djassin of Porto-Novu, many learners failed because of no parental observing. This searching show, the responsibility of them on their children school's success. After, documentary research and investigation on 125 persons, its result: parent's profession influence the observing of students. So, 56% of students affirm that for professional causes, parents missing home for a long time. The 100% of administration members confirm they exist a relation between home and college but in few frequentations may be 11% of parents regularly and 5% sometimes. Therefore, 61% of students investigated, haven't a good parental following. It would be better, the administration sensibilise parents on the real advantage of relation between us. To end, parents must organize their time for the student's observing.

Key words: Djassin secondary school, responsibility, success at school, learners, suggestions.

Introduction

Le développement de tout pays dépend de la qualité de l'éducation de ses enfants. L'éducation étant d'abord donnée par la famille, il revient alors à l'école et à la famille d'être les principales institutions d'éducation de l'enfant. L'éducation est perçue comme une priorité nationale selon l'article premier de la loi d'orientation de l'éducation (Gbétie ,2012). La famille et l'école jouent un rôle capital et ont des responsabilités éducatives formelles devant la loi et la société.

L'éducation est l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leurs rôles dans la société dont la famille est l'actrice principale (Gbaguidi, 2011). Mais, l'instruction d'un enfant, exige de ses parents, la mobilisation, l'investissement de ressources matérielles, financières et autres. L'école est l'institution qui a le privilège de poser le socle des connaissances indispensables à tout développement durable.

Ce sont les parents qui doivent mettre en place les bases intellectuelles et émotionnelles de sa vie dans la société et développer en lui les aptitudes et les valeurs humaines convenables. Pour que l'école puisse jouer son rôle, ce sont encore eux, qui ont l'obligation légale d'y assurer la présence, la motivation et la participation active de l'enfant. C'est pourquoi, la réforme du système éducatif au Bénin, suite au renoncement de l'idéologie marxiste-léniniste, s'est traduite par l'implication plus accrue des parents d'élèves vis-à-vis de l'école. C'est dans le même sens que les Etats Généraux de l'Education (EGE), tenus en octobre 1990 ont donné une nouvelle orientation à l'école, celle de former l'enfant à la vie aux fins de se prendre en charge avec les parents d'élèves qui sont des acteurs privilégiés (Ananivi, 2013). Bien que la famille soit perçue comme première ressource vouée au développement de l'enfant, elle ne semble plus être le seul lieu privilégié de l'éducation car l'évolution du monde actuel et ses exigences font de l'école, un point incontournable dans la vie de tout enfant (Bomadigbehou, 2015). A travers les parents, la famille est appelée à jouer un rôle décisif dans la vie scolaire des enfants en les préparant à une profession. C'est pourquoi la loi n° 2003- 17 du 11 Novembre 2003 du système éducatif au Bénin, dans ses articles 61 et 62, s'est fixé un certain nombre d'objectifs, dont l'implication plus accrue des Associations des Parents d'Elèves (APE) vis-à-vis de l'école. Au vu de la même loi, les parents d'élèves sont devenus les principaux acteurs et les partenaires

privilegiés de l'école. Ils sont membres à part entière de la communauté éducative et ont le devoir de participer à la vie et à la gestion des établissements. De ce fait, l'éducation scolaire tient une place de choix dans le processus de construction d'un pays. Ces deux institutions influencent l'enfant dans le développement des aptitudes et des comportements ainsi que l'acquisition des connaissances.

L'éducation a toujours préoccupé les sociétés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Par ailleurs le tout ne suffit pas d'envoyer les enfants à l'école mais une chose est de les suivre. L'enfant protégé par un entourage sensible à ses problèmes et à ses besoins peut fonctionner et s'organiser à l'abri des menaces les plus graves. Aujourd'hui, au Bénin comme dans plusieurs pays africains, force est de constater que l'attitude des parents est fondamentale dans la réussite scolaire des enfants ; leur rôle n'est pas de faire faire les devoirs, ni de les corriger mais de créer un climat propice pour que l'enfant puisse travailler dans le calme. Les parents doivent favoriser la motivation, l'autonomie et la responsabilité scolaire de l'enfant.

Cependant, plusieurs parents ignorent l'importance de leur présence dans la formation de l'apprenant, abandonnant ainsi ce dernier à lui même, ce qui porte un coup dur à la vie scolaire de l'enfant. Cette situation est pareille au Collège d'Enseignement Général de Djassin où la majorité des parents n'accomplissent pas leurs devoirs ou tâches vis-à-vis de leurs enfants scolarisés. Cet état de chose ne manque pas d'avoir des effets néfastes sur la réussite scolaire de ces enfants. Ce problème doit interpeller tous les acteurs du système éducatif à réfléchir pour l'amélioration des résultats dans les collèges en général et dans le Collège d'Enseignement Général de Djassin en particulier. C'est dans cette optique que le sujet : **Responsabilité des parents et réussite scolaire des apprenants au Collège d'Enseignement Général de Djassin de Porto-Novo** a été choisi pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire.

Le mémoire est structuré en trois chapitres. Le premier présente d'abord le cadre théorique, le second présente ensuite le milieu d'étude et l'approche méthodologique enfin le troisième est enfin consacré à la présentation des résultats, l'analyse et des suggestions.

Chapitre I : Cadre théorique

Il comprend la problématique, les hypothèses, la clarification des concepts et la revue de littérature.

1.1. Problématique

Pour un avenir meilleur, les parents ont le devoir d'éduquer leurs enfants à la vertu et aux valeurs garantes. Le tout ne suffit pas d'être parents, mais, il faut avoir la capacité d'assumer la responsabilité parentale.

L'éducation est tout d'abord une tâche familiale avant de s'étendre à l'école, elle est d'une importance capitale. Elle est le droit incompressible et source de l'épanouissement et intellectuel de l'homme (Nekpo, 1999). Elle forme l'enfant, le prépare à la vie en société. Autrement dit, l'éducation est un médicament qu'il faut prescrire à tous car le développement d'un pays passe par l'éducation (Zountangni, 2016). Il faut se demander si tous les enfants bénéficient d'un soutien propice de leurs parents pour réussir à l'école ? Puisqu'il faut noter que certains enfants sont issus d'un milieu favorisé et d'autres défavorisés. La réussite de l'élève dépend de sa famille ; l'absence de l'apport des parents correspond à un rendement scolaire médiocre. Parmi les objectifs que s'est fixée, la réforme publiée en janvier 1991 et qui a démarré officiellement dans l'enseignement primaire depuis 1994, les parents d'élèves sont devenus les principaux acteurs et les partenaires privilégiés de l'école.

Nombreuses études ont été menées sur les déterminations de la réussite et de l'échec scolaire en science de l'éducation et cela a montré que les rendements scolaires sont affectés par le niveau socio-économique des parents.

Force est de constater que cette réalité n'est pas bien perçue de tout le monde ; certains parents sont plus préoccupés par d'autres dépenses au détriment de leur implication affective dans la vie scolaire de leurs enfants. En effet, ils n'accompagnent plus leurs enfants dans le processus d'apprentissage et les résultats attendus par l'école ne sont plus atteints. En effet, les professeurs, ont l'habitude de jeter tout le tort sur les élèves pourtant, la plupart de ceux-ci sont régulièrement victimes du renvoi des classes pour diverses raisons et n'ont pas tous les matériels didactiques pour bien étudier. Alors que aimer les enfants, avoir de bons principes ne suffit pas, un outillage

est nécessaire... Freinet (1973). Nulle réforme ne pourra aboutir sans le soutien des parents, puisque la famille a une implication directe dans l'échec et la réussite scolaire du jeune (Kossou, 2014). Certains parents démissionnent de leur devoir à l'égard de leurs enfants.

En outre, les discussions engagées avec certains apprenants du CEG Djassin de Porto Novo, qui passent les midis dans le collège à cause de la distance du domicile, certains qui éprouvent des difficultés à se prendre en charge tant au niveau des repas de midi que dans les photocopies sont aidés par des stagiaires que nous sommes.

Ainsi, à partir de ces faits, constats et observations, des questions ont été posées :

- Au CEG de Djassin, la majorité des parents remplit-elle les conditions de vie scolaire de leur enfant ?
- Quelle est l'influence de la responsabilité des parents sur le rendement scolaire des apprenants du CEG de Djassin ?
- Quelles sont les mesures nécessaires pour une réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin.

Face à ces interrogations, des hypothèses de travail sont émises.

1.2. Hypothèses de travail

- une minorité de parents assument leur responsabilité dans la vie scolaire de leurs enfants ;
- la responsabilité des parents influe la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin ;
- des solutions efficaces existent pour une contribution effective des parents à la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin.

Pour vérifier ces hypothèses des objectifs ont été fixés

1.2.1. Objectifs de recherche

De façon globale ce travail vise à montrer ce qui revient aux parents d'élèves

du CEG de Djassin dans la réussite scolaire de leurs enfants et les amener à mieux jouer le rôle qui est le leur afin d'améliorer ce rendement.

De manière spécifique, elle vise à :

- déterminer les raisons pour lesquelles des parents d'élèves du CEG de Djassin n'assument pas leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants ;
- montrer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin ;
- .formuler des mesures pour une réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin.

1.3. Clarification de concepts

Il est nécessaire de comprendre le sens de certains mots du sujet d'étude. Il s'agit de : responsabilité, parents, réussite scolaire, apprenant.

Responsabilité : selon le Dictionnaire universel (2008), elle est la possibilité d'agir en connaissance de cause. Selon le Dictionnaire encyclopédique AuZou nouvelle Edition, c'est le fait d'avoir conscience des actes dont répond le cas échéant. Le Dictionnaire français Encarta 2009 le définit comme la charge ou la fonction que l'on doit assurer. Dans le cadre de la présente étude, la responsabilité est un engagement pris par quelqu'un. Elle incombe à quatre acteurs ; d'abord le milieu familial ensuite l'apprenant lui – même, au corps enseignant et l'établissement scolaire.

Parents : il est défini dans le dictionnaire le Robert comme le père et la mère donnant vie à un enfant. Mais le Dictionnaire Universel (2009) dit que c'est l'être vivant par rapport à l'être qu'il a engendré ; personne dont on descend. Pour le Dictionnaire français Encarta 2009, c'est la personne qui est de la même famille ; Le père et la mère, qui a quelque chose en commun avec. Dans ce cadre c'est tout personne (parent biologique, tuteur ou tutrice, responsable d'orphelin) qui assure l'éducation et la scolarisation de l'élève.

Réussite scolaire : Selon le Dictionnaire de poche Larousse 2012 elle est le résultat favorable ; une œuvre parfaite en son genre. Le Dictionnaire français Encarta 2009 définit la réussite comme un succès une issue heureuse. La réussite scolaire dans ce contexte d'étude peut être définie comme l'atteinte d'un objectif éducatif, défini

par la performance ou le rendement de l'apprenant.

Apprenant : le Dictionnaire encarta 2010 définit l'apprenant comme une personne qui suit un enseignement, qui apprend ; il est l'individu en situation d'apprentissage, acteur social, sujet actif qui construit ses connaissances (Falola et Gnonlonsa 2013). Dans ce cadre d'étude c'est un élève ou un collégien du 1^{er} cycle qui reçoit un apprentissage au CEG de Djassin.

1.4. Revue de littérature

Lors de la recherche documentaire, de nombreux ouvrages portant sur la responsabilité des parents dans la réussite scolaire des apprenants ont été consultés. C'est dire que loin de constituer un thème nouveau, les relations entre ces domaines ont fait objet de nombreux écrits (ouvrages, mémoires, thèses, rapports, articles ...). Ainsi, Nekpo (1999), disait dans son livre sur la dissertation pédagogique que la famille est considérée comme le premier père de l'enfant et de l'adolescent.

Pour sa part Lathire (1993), après ses différentes recherches menées sur les déterminismes de la réussite scolaire conclut que ce sont les rapports sociaux qui déterminent l'orientation scolaire, la réussite ou l'échec de l'enfant. L'origine sociale a une importance très capitale dans l'évolution académique. La famille est pour l'école ce que la machine est pour la production industrielle et agricole. Ainsi Berthaud (1995) dans son ouvrage intitulé, *Quel avenir pour nos Enfants?* estime que: La responsabilité de l'éducation des enfants incombe en premier lieu aux parents. Les droits et les obligations des parents à l'égard de leurs enfants ont la priorité sur ceux de l'Etat. L'instruction et le suivi académique sont les rôles premiers de chaque famille. Et donc, elle serait responsable de la réussite ou de l'échec des enfants.

Porot dans son ouvrage intitulé : *L'enfant et les relations familiales*, estime que l'éducation scolaire de l'enfant ne peut être accomplie sans un suivi rigoureux des parents. Il rejette alors tout éloignement des parents du cadre de vie de l'enfant. Car pour une réussite scolaire digne du nom, la famille doit user de bienveillance, de tendresse, de courtoisie et en même temps de rigueur. dans son ouvrage intitulé : *L'enfant et les relations familiales*, estime que l'éducation scolaire de l'enfant ne peut être accomplie sans un suivi rigoureux des parents. Il rejette alors tout éloignement

des parents du cadre de vie de l'enfant. Car pour une réussite scolaire digne du nom, la famille doit user de bienveillance, de tendresse, de courtoisie et en même temps de rigueur. A travers l'analyse des informations tirées de quelques mémoires de fin de formation consultés à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo et à TECDEV ONG, il ressort que la classe sociale de la famille de l'apprenant peut être un facteur qui limite la bonne prestation scolaire de l'enfant.

Selon Bomadigbehou (2015), les parents d'élèves, dans l'organisation matérielle et affective du travail de leurs enfants, sont, pour une grande part, responsables de leur échec scolaire. Il ajoute : leur présence et leur encadrement psychoaffectif, que ce soit au niveau des classes intermédiaires qu'au niveau des classes d'examen, sont déterminants dans la réussite de la vie scolaire et sociale des enfants.

Houedenou (2011), montre d'une part, que la famille, est désigné en tant que la première instance de l'éducation de l'enfant, à une grande responsabilité dans la réussite scolaire des apprenants et d'autre part, que les parents ont un rôle capital dans le processus d'éducation et une responsabilité très grande dans le suivi et l'équilibre psychologique de leurs enfants. C'est sans doute ce qui amène Ounsouvi et Adassin (2012), à affirmer que le bon rendement des apprenants implique principalement deux acteurs immédiats à savoir les enseignants et les parents d'élèves.

L'enseignant aide l'apprenant à construire lui-même son propre savoir, capacités et habiletés pour lui permettre de mieux réagir face à n'importe quelle situation de la vie courante. Mais, ceci ne sera pas possible sans l'apport des parents. Ainsi, ces derniers doivent toujours contrôler le travail de leurs enfants en se rapprochant régulièrement des enseignants pour s'informer sur leur progrès et leurs difficultés.

Soarez (2016), a souligné dans son mémoire sur le milieu familial et le rendement scolaire au CEG d'Application que « l'analphabétisme de certains parents les empêche de suivre leurs enfants malgré leur volonté ». Toutes ces études admettent de façon presque unanime que les facteurs socio-économiques et affectifs des parents ainsi que leur soutien et leur suivi, jouent un rôle décisif dans le rendement scolaire des apprenants.

Par ailleurs, Boko (2009), a fait état de nombreux résultats de recherches qu'ont abordé les tenants de la réussite scolaire dans le milieu africain. Dans son ouvrage *Psychologie et guidance en milieu africain*, l'auteur a examiné l'échec scolaire pour en déterminer les causes dans les détails les plus variés afin de situer les responsabilités. Parmi ces causes, l'auteur met l'accent sur le cadre familial de l'enfant qu'il juge la première.

Selon Deslands (2001), plus les parents participent et interagissent avec les adolescents sur les activités scolaires, plus les adolescents ont de meilleurs résultats. Lissanon (2016), montre dans son étude sur la responsabilité des parents et réussite scolaire des apprenants du CEG d'Application que « le suivi des enfants par leurs parents est insuffisant et ceci compromet la réussite scolaire de ceux-ci ». Il ajoute que « la pauvreté, la polygamie, la profession des parents et le manque de volonté d'étudier de certains apprenants ... limitent l'implication effective de certains parents dans la réussite scolaire de leurs enfants ». En outre, les différentes recherches documentaires ont montré que divers paramètres peuvent expliquer l'échec scolaire des enfants. Aussi ont-elles permis d'approfondir les connaissances sur la responsabilité des parents dans la réussite scolaire de leurs apprenants.

A l'issue de la consultation de ces ouvrages, il apparaît que les bonnes conditions de travail et de vie constituent un indicateur de bons résultats. L'ensemble de ces documents a révélé que l'investissement de la famille dans l'encadrement matériel et psychoaffectif est indispensable dans la réussite des enfants scolarisés. Mais tous ces auteurs ont abordé la question dans un contexte beaucoup plus large et aussi selon des situations géographiques différentes des nôtres. C'est pourquoi cette étude a aussi étendu ses recherches documentaires vers des mémoires qui abordent le sujet dans des contextes précis.

Cependant, très peu ont abordé l'aspect positif de la question. Ainsi, dans la présente étude, il s'agit d'apprécier l'influence de la responsabilité des parents sur la réussite scolaire des apprenants dans le Collège d'Enseignement Général de Djassin. Cette appréciation a permis d'analyser l'effet d'un bon suivi parental sur la réussite scolaire des élèves.

Chapitre II : Milieu d'étude et approche méthodologique

Ce chapitre comprend la localisation du milieu d'étude, les traits physiques et humains du collège.

2.1. Localisation du milieu d'étude

L'étude s'est déroulée à Porto-Novo, ville localisée sur la frange est de la République du Bénin, entre 6°27 et 6°31 de latitude nord d'une part et 2°35 et 2°40 de longitude est. Elle est la capitale administrative du Bénin, la plus grande ville du département de l'Ouémé. Porto-Novo est limité au nord par la commune d'Avrankou, à l'est par la commune d'Adjarra au sud par la lagune de Porto-Novo, et à l'ouest par la commune des Aguégus. Cette ville abrite plusieurs établissements secondaires publics dont le Collège d'enseignement Général (CEG) de Djassin qui constitue le présent cadre d'étude.

Ce collège est situé dans le troisième arrondissement de Porto- Novo et plus précisément dans le quartier de Djassin-Zoumè. Il est limité au nord par l'école Primaire Publique de Djassin-Zoumè et la Direction de la Croix Rouge Béninoise; à l'est par une série d'habitations au sud par l'évêché de Porto-Novo ; et à l'ouest une série d'habitations. Selon le procès-verbal de l'année 2011-2012, il a une superficie de 600000 m². La figure 1 présente la situation géographique du CEG de Djassin dans la commune de Porto – Novo.

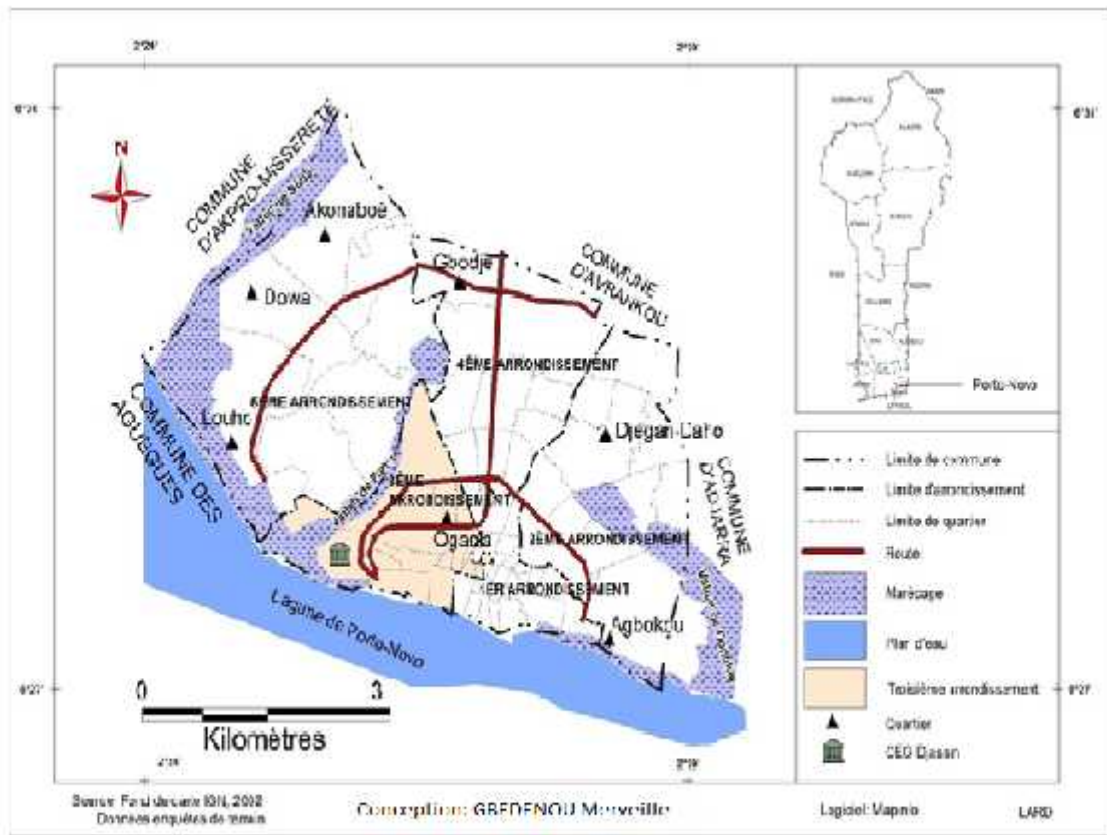


Figure 1: Situation géographique du CEG de Djassin dans la commune de Porto-Novo

2.2. Traits physiques

Le Collège d'Enseignement Générale de Djassin, présente plusieurs aspects caractérisant son environnement, qui est centrés sur les infrastructures. Dans ce collège les salles de classes sont réparties en sept blocs, un bloc administratif qui est séparé des autres bâtiments, d'un garage pour les enseignants et un laboratoire ce collège a à son actif des grands terrains de football, de basketball, de hand-ball ; piste d'athlétisme et un sautoir. A l'intérieur, la présence de plusieurs arbres tels que les manguiers qui constituent les espèces les plus dominantes, et des cocotiers qui procurent de l'ombre et du bon vent aux usagers du collège.

Le sol du CEG est sablonneux et facilite l'absorption de l'eau après la pluie et par ricochet la circulation des usagers.

Les planche 1 et 2 présentent respectivement le portail du CEG de Djassin et le bloc administratif du collège.



Planche1 : Portail du CEG de Djassin

Prise de vue : GBEDENOU, juin 2017

La planche 1 montre l'entrée principale du collège présentant le petit et le grand portail.



Planche2 : Bloc administratif du CEG de Djassin

Prise de vue : GBEDENOU, juin 2017

La planche 2 présente le bloc administratif du CEG de Djassin. A l'intérieur on retrouve également la salle des professeurs.

2.3. Traits humains

Le CEG de Djassin a été créé en 1971 par le feu BOSSOU Joseph et compte actuellement pour le compte de l'année académique 2016 – 2017, 1213 élèves. Il y a 927 au 1^{er} cycle et 286 au 2nd cycle selon les statistiques de fin d'année académique 2016-2017, ils sont répartis dans 26 groupes pédagogiques. Son actuel directeur est monsieur GOUTON Agossou Appolinaire, professeur certifié de PCT. Il est le 13^{ème} Directeur de ce collège. Ces groupes pédagogiques sont encadrés par 81 enseignants dont cinq (05) APE, vingt-deux (22) ACE,) et (54) Vacataires dont 5 enseignants ACE en histoire et géographie.

L'encadrement administratif du collège est assuré par une équipe de huit membres : un (01) directeur, un (01) censeur, deux (02) surveillants, un (01) gestionnaire comptable et deux secrétaires en plus de l'infirmière. L'effectif de chaque classe est estimé à 60 apprenants. Aussi la présence de plusieurs vendeuses de nourritures qui viennent exercer leur commerce à la devanture et à l'intérieur de ce collège. Cet établissement abrite les examens nationaux de fin d'année.

Par ailleurs, il est implanté dans un milieu que partagent plusieurs groupes sociolinguistiques. Cependant, les goun, les yoruba et les aguégué paraissent majoritaire. Suite aux investigations et observation sur le terrain, l'alentour et l'espace scolaire servent parfois de lieu de cérémonie dit « agô ». Il s'agit des manifestations qui découlent de l'initiative des voisins ou d'autres personnes. Cette

situation perturbe l'apprentissage des apprenants car l'occupation de ces alentours à partir du vendredi dans l'après-midi constitue des sources de pollutions sonores pour les élèves.

2.4. Approche méthodologique

2.4.1. Recherche documentaire

Pour appréhender le contenu du sujet, plusieurs documents ont été réunis et consultés. Pour ce faire, quelques centres de documentation, des bibliothèques privées ou publiques ont été sillonnés. Les ressources disponibles sur internet ont été également exploitées. Le tableau I présente la synthèse de la recherche documentaire

Tableau I : Synthèse de la recherche documentaire

Centre de documentation	Nature des documents	Type d'informations recueillies	Etat et Qualité des informations
Bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo	Mémoire de BAPES et de CAPES	Informations sur la responsabilité des parents dans l'échec ou la réussite scolaire.	Informations pertinentes et relativement récentes.
INFRE	Mémoires, ouvrages spécifiques et dictionnaires encyclopédiques	Clarification conceptuelle, informations sur le lien entre responsabilité parentale et réussite scolaire des apprenants.	Informations dignes d'intérêt en lien avec le thème d'étude mais peu récentes.
CAEB	Ouvrages spécifiques en psychologie et guide du parent d'élève dictionnaires encyclopédiques	Informations en psychologie de l'éducation	Informations Pertinentes et récentes
Bibliothèque Nationale	Dictionnaires (Robert, Larousse)	Définition des concepts	Informations riches et variées
TECDEV	Mémoires de BAPES et de CAPES et documents sur	Informations variées sur la méthodologie et Informations sur les facteurs de la réussite	Informations variées et actuelles

Bibliothèque de	méthodologie Dictionnaires	scolaire des apprenants Etudes, publication des	Informations
L'UPAO	spécialisés, revues spécialisé et mémoires	chercheurs en science de l'éducation et informations spécifiques	pertinentes en relation avec le thème d'étude
Secrétariat du CEG de Djassin	Résultats de fin d'année de 2015, 2016 et 2017	Informations sur les taux de réussite des trois dernières années	Informations intéressantes et récentes

Source: Résultats d'enquête de terrain, juin 2017

2.4.2. Travaux de terrain

Les travaux de terrain ont été effectués sur la base des techniques et outils de collecte de données retenus et d'autre part, avec un échantillonnage effectué sur la population cible.

L'étude a été conduite suivant deux techniques d'enquête : l'entretien avec l'administration du CEG de Djassin.

2.4.2.1. Techniques d'enquête de terrain

L'entretien et l'observation directe et d'enquête sur le terrain ont constitué les techniques utilisées pour collecter les données. Il a donc été réalisé auprès du personnel administratif, les autorités en charge du système éducatif au CEG de Djassin. Il a permis d'avoir des informations sur les rendements scolaires et sur les différentes responsabilités des parents dans la réussite scolaire des apprenants.

Le stage de qualification organisé par l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, effectué au CEG de « Djassin » de la même ville nous a permis de constater que les apprenants de ce collège manquent d'un suivi de la part de leurs parents.

2.4.2.2. Outils de collecte

Un questionnaire et un guide d'entretien ont permis de recueillir des donnés.

- Un (01) questionnaire élaboré à l'endroit des apprenants du 1^{er} cycle ; des enseignants intervenant au 1^{er} cycle et les membres du bureau de l'association des parents d'élèves du CEG de Djassin constituant l'échantillon d'enquête. L'objectif visé par cet outil est de recueillir des informations sur la part de responsabilité des parents dans la réussite scolaire des apprenants enquêtés, la structure familiale des élèves, la performance scolaire des apprenants
- Un (01) guide d'entretien qui a permis d'enquêter les membres de l'administration du CEG de Djassin.
- une (1) grille d'observation

2.4.2.3. Echantillonnage

L'étude porte sur le 1^{er} cycle du CEG de Djassin. Un échantillon de recherche a été faite à partie de la formule de Marien et Beaud (2003).

$$n' = N \times 400 / N + 400$$

Avec n' Taille de l'échantillon

N effectif total de la population ici les apprenants (927)

$$n' = 927 \times 400 / 927 + 400$$

$$n' = 279$$

Ne pouvant pas enquêter tous les 279 apprenants à cause de leur entrée en vacances et aussi de l'effectif, il n'a pu être enquêté que 93 soit un tiers (1/3) de la taille de l'échantillon. Les parents d'élèves sont représentés ici par les membres du bureau de l'association des parents d'élèves qui sont au nombre de 10. Tous ont été enquêtés soit 100 % en raison de leur nombre réduit. Les enseignants du premier cycle ont été choisis 2 par discipline. Ce qui revient à 14 enseignants sur 81 soit 17,28 %. Concernant les membres de l'administration, ils sont au nombre de 8 et tous ont été interrogés soit 100 % en raison de leur effectif réduit. Le tableau II montre l'effectif des populations cibles enquêté.

Tableau II : Effectif des populations cible enquêté

Population cible	Effectifs total	Effectifs enquêté	Pourcentage
Apprenants	279	93	33,33%
Enseignants	81	14	17, 28%
Membres du bureau de l'APE	10	10	100%
Membres de l'administration	8	8	100 %
Total	378	125	250,61

Source: Travaux d'enquêtes de terrain, juin 2017

2.4.2.4. Dépouillement des fiches d'enquête

Les membres de l'administration du CEG de Djassin ont été interviewés individuellement sur place après le conseil de fin d'année et les données de ces interviews sont simultanément enregistrées.

93 fiches de questionnaire ont été administrées aux apprenants mais 91 ont été récupérés le lendemain par le biais des responsables de classe et le gardien. Toutes les 14 fiches distribuées aux enseignants ont été récupérées sur place à la salle des professeurs. Après rendez- vous pris avec les 10 membres du bureau de l'APE qui représentent les parents d'élèves la totalité des questionnaires a été récupéré le lendemain. Les informations ont été recueillies à travers les questionnaires et les entretiens, classées et examinées. Le dépouillement des informations recueillies est fait manuellement. Les données ont servi à construire les figures et les tableaux à partir du logiciel Excel 2007. Le texte a été saisi par le logiciel Word.

Le tableau III fait le bilan de la distribution et de la récupération des fiches d'enquête.

Tableau III : Bilan de la distribution et de la récupération des fiches d'enquête

Population cibles	Fiches distribuées	Fiches récupérés	Pourcentage
Apprenants	93	91	97, 84 %
Enseignants	14	14	100%
Membres de l'administration	8	8	100%
Parents d'élèves	10	10	100%
Total	125	123	

Source: Travaux d'enquêtes de terrain, juin 2017

2.4.2.5. Difficultés éprouvées

Certaines difficultés ont été rencontrées dans la conduite des travaux de recherche. Les travaux de recherche ont commencé au moment où l'année scolaire était presque à sa fin sauf quelques professeurs qui continuaient à calculer les moyennes. Ce qui gardait les apprenants dans le collège. Par ailleurs, des rendez-vous pourtant pris de commun accord avec les membres du bureau de l'APE ont souvent été manqués. Le report à plusieurs reprises des interviews par certains membres de l'administration dans la période où l'enquête proprement dite devrait être effectuée avec les apprenants sont autant d'autres obstacles qui ont limité l'approfondissement de quelques aspects des recherches.

Chapitre III : Présentation des résultats, analyses et suggestions

Il s'agit d'abord d'identifier les raisons pour lesquelles les parents du CEG de Djassin ne jouent pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire des apprenants, ensuite, d'évaluer la responsabilité des parents d'élève dans la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin et enfin proposer des mesures pour une réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin .

3.1. Raisons pour lesquelles les parents du CEG de Djassin ne jouent pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire des apprenants.

A ce niveau, il est question de déterminer les raisons qui poussent les parents d'élèves du CEG de Djassin à ne pas jouer leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants.

3.1.1. Types de famille des apprenants

Au CEG de Djassin, les apprenants du 1^{er} cycle sont issus de différents types de familles à savoir les familles : monogames, polygames, monoparentales et élargies (Père, Mère, Tante, Oncle, Grand – père ou Grande – mère). La figure 2 présente le type de famille dont viennent les apprenants du CEG de Djassin.

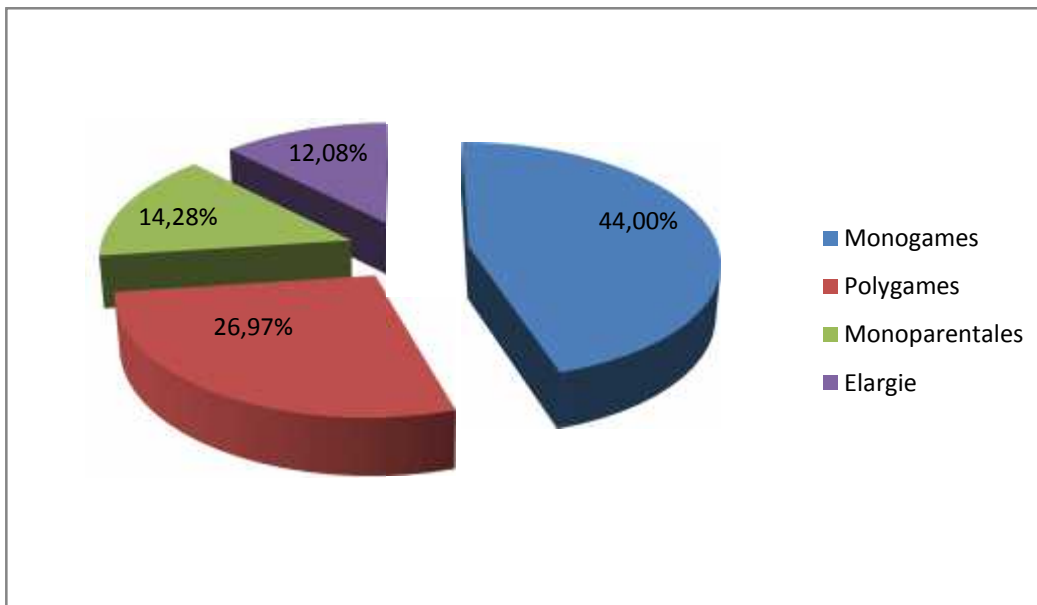


Figure 2 : Types de famille des apprenants du CEG de Djassin

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Il ressort de l'analyse de la figure 2 que la forte fréquence de type de famille est au niveau de la famille monogame et le faible est au niveau de la famille élargie. Dans

l'ensemble, la majorité (44 %) des apprenants du CEG de Djassin viennent d'une famille monogame et polygames tandis qu'une minorité vit dans des familles élargies. Ceux qui vivent dans les familles élargie auront souvent de difficulté à apprendre à cause du milieu de vie.

3.1.2. Résidence des apprenants

En général, les apprenants issus d'une famille monogamique vivent avec leurs parents tandis que ceux issus d'une famille polygamique vivent avec les deux parents ou avec l'un d'eux. Quant aux élèves provenant d'une famille monoparentale, ils vivent avec l'un de leurs parents soit le père ou soit la mère. Parmi les élèves issus d'une famille élargie, cinq sont avec leurs parents et six ne le sont pas. Ces derniers avancent comme raison que leurs parents sont séparés ou qu'ils sont orphelins. La figure 3 présente le pourcentage des apprenants vivant avec au moins un parent et ceux vivant sans leurs parents.

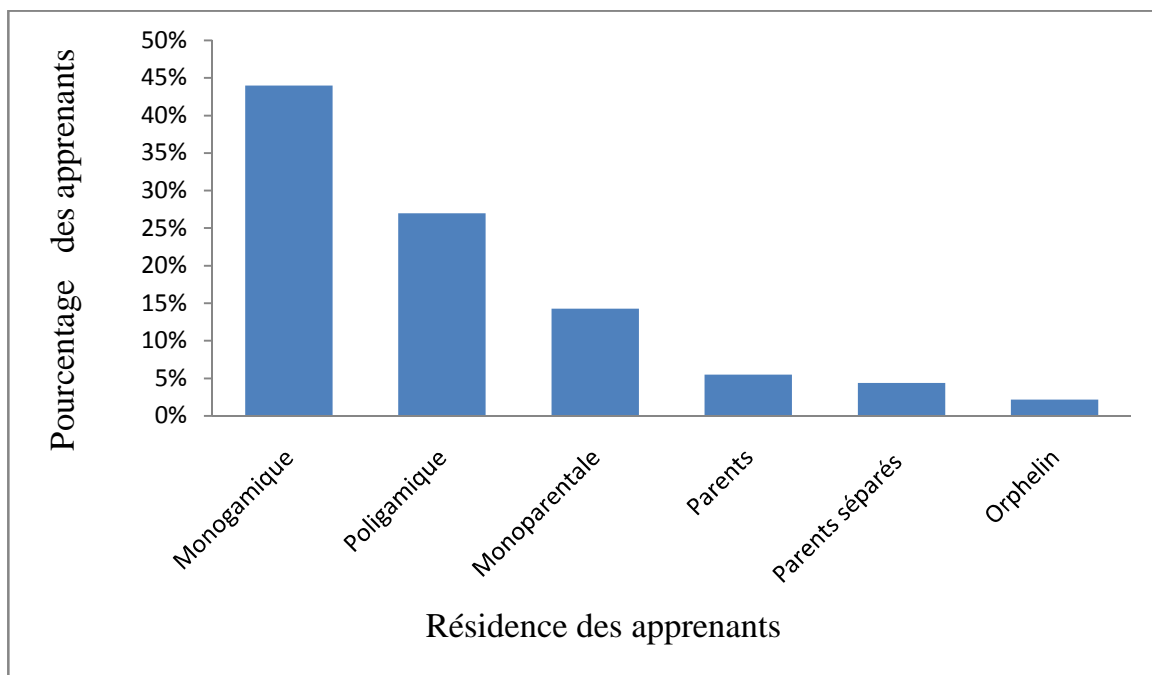


Figure 3 : Pourcentage des apprenants vivant avec leurs parents ou avec l'un deux.

Source: Résultat d'enquêtes de terrain, juin 2017

De l'analyse de la figure 3 il ressort que les apprenants du CEG de Djassin vivent avec les deux ou l'un de leurs parents.

3.1.3. Professions des parents

Les parents des apprenants mènent différentes activités la figure 4 présente la profession des parents d'élèves du CEG de Djassin.

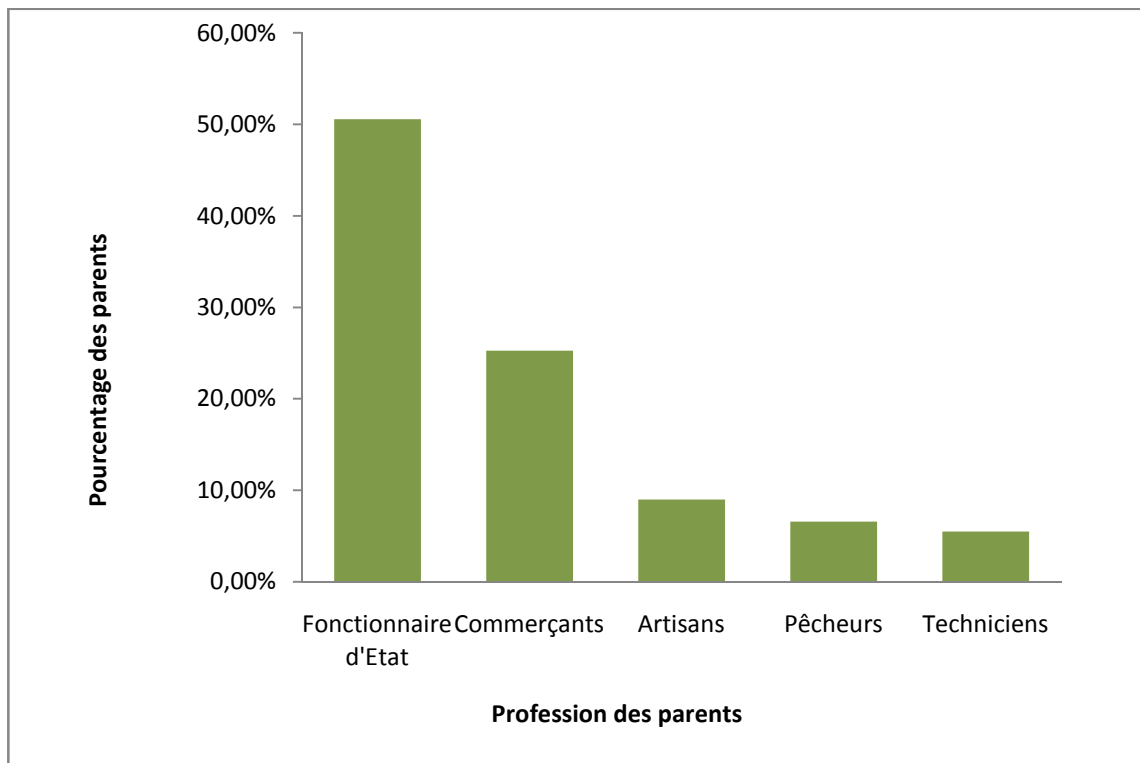


Figure 4: Répartition des parents d'élèves selon leurs professions

Source: Enquête de terrain, juin 2017

Il ressort de l'analyse de cette figure que la majorité des parents d'élèves du CEG de Djassin sont des fonctionnaires d'Etat. Aussi d'autres parents qui sont (artisans, cultivateurs, pêcheur et même commerçants). Certains offrent de très bonnes conditions de vie à leurs enfants en s'assurant qu'ils ne manquent de rien pour travailler à l'école, mais d'autres, ayant des revenus modestes subviennent difficilement aux besoins de leurs enfants et à leur scolarité. Certains apprenants aident leurs parents dans leurs activités à la sortie des cours, afin d'augmenter les revenus pour les besoins de la famille.

3.1.4. Nombre d'enfants par parents d'élève

Le nombre d'enfants varie selon une famille à un autre. Parfois quand il dépasse une limite donnée et le revenu des parents n'arrive pas à combler tous les

besoins de la famille alors, cela influence la vie scolaire des enfants. La figure 5 présente le nombre d'enfants qu'ont les parents d'élèves du CEG de Djassin.

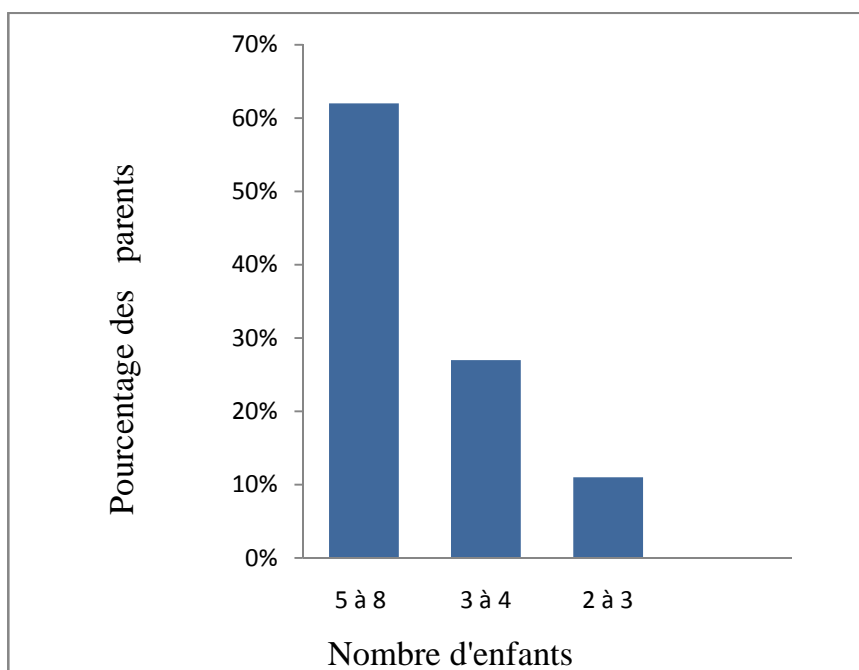


Figure 5 : Nombre d'enfants par parents d'élèves du CEG de Djassin

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Il ressort de l'analyse de la figure 5 que, les parents d'élève qui ont 5 à 8 enfants occupent la forte fréquence et les parents d'élèves qui ont 2 à 3 enfants occupent la faible fréquence. En effet, la plupart des parents ayant 5 à 8 enfants ont souvent de faible revenu ce qui influence négativement le rendement scolaire de l'enfant.

3.1.5. Influence de la profession des parents sur le suivi des apprenants à la maison

Pour des raisons professionnelles, certains parents ne sont pas présents à la maison pendant une longue durée. Cela joue en grande partie sur le suivi de l'apprenant. Ainsi 56 % des apprenants du CEG de Djassin affirment que la profession de leur parents ne leur permet pas de les suivre à la maison. Donc pendant un long moment l'apprenant est seul ou est avec un membre de sa famille. 40 %

affirme qu'ils sont tout le temps avec leurs parents donc pour ces apprenants la profession de leurs parents na aucune influence sur leur suivi hors de l'école.

3.2. Responsabilité des parents d'élèves et réussite scolaire des apprenants au CEG de Djassin.

Il s'agit de faire d'évaluer la responsabilité des parents dans la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin.

3.2.1. Paiement de la contribution scolaire

Il s'agit ici de vérifier si les parents des apprenants paient à temps la contribution de leurs enfants. Face à cela, 35 apprenants ont répondu oui, soit un taux de 38,46 %. Les 56 restants ont répondu non soit un pourcentage de 61,53%. Ces derniers avancent comme raisons que les parents ont plusieurs dépenses à la maison et n'honorent pas toujours dans le délai imparti, leur engagement vis-à-vis de l'enfant et de l'école. Le non-paiement de la contribution à tant par les parents ou tuteurs joue énormément sur le rendement scolaire des apprenants. Les frais de scolarité constituent des vecteurs, des principales sources de fonctionnement de l'administration scolaire. Malgré cette importance, le paiement des droits de scolarité est un casse-tête pour les parents d'élèves. Ainsi, selon le gestionnaire comptable, les parents doivent près d'un million au collège pour le compte de l'année scolaire écoulée.

3.2.2. Répartition des frais de petit déjeuner des apprenants

La figure 6 montre la répartition des frais de petit déjeuner donné par les parents.

Fréquence

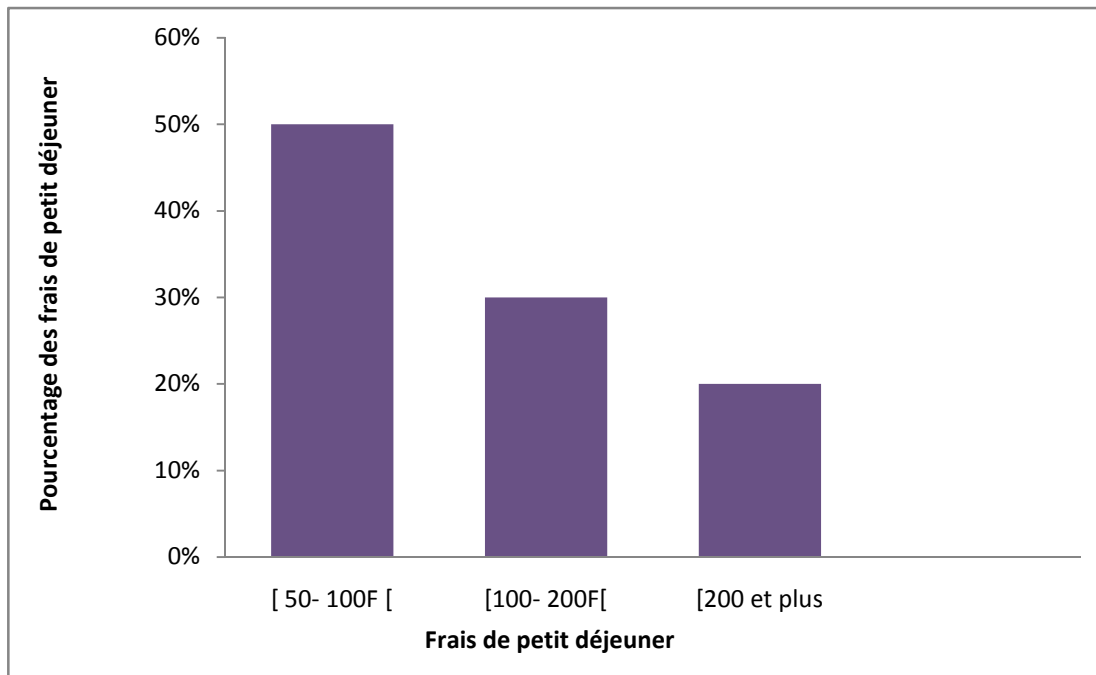


Figure 6 : Répartition des parents d’élèves en fonction de leurs habitudes en matière de petit déjeuner au CEG de Djassin

Source : Enquête de terrain, juin 2017

De l’analyse de la figure 6, il ressort que la majorité des parents d’élèves donnent à leurs enfants la somme de 50 à 100 FCFA pour le petit déjeuner. Dans le même temps, certains parents donnent moins de 100 FCFA et seulement peu de parents donnent au-delà de 200 FCFA à leurs enfants. En ce qui concerne la régularité des frais du petit déjeuner, peu de parents arrivent à le faire. Cela signifie que certains apprenants vont au cours sans le petit déjeuner. Au total, les apprenants bénéficient d’une alimentation insuffisante qui ne répond pas aux exigences nutritionnelles de leur âge. Cela peut influencer sûrement leurs résultats scolaires.

En plus de l’insuffisance alimentaire à laquelle les apprenants sont soumis, certains pratiquent à des activités parascolaires qui les empêchent d’étudier à la maison. D’autres sont dans l’obligation d’aider leurs parents à la sortie des classes ce qui les épuise les soirs pour étudier. Tandis que certains après les cours ont juste pour occupation leur étude ; ce qui atteste que les apprenants du CEG de Djassin n’ont pas les mêmes conditions d’étude à la maison.

3.2.3. Nombre de repas pris par jour par l'apprenant du CEG de Djassin

L'alimentation est le plus important des moyens qui consolident les aptitudes intellectuelles de l'élève. Le premier souci des parents serait donc de fournir à l'enfant une alimentation équilibrée. Sa régularité et sa disponibilité en quantité et en qualité dans la vie du jeune apprenant contribuent non seulement à sa croissance physique mais surtout à son développement intellectuel. Mais sur le terrain, la réalité est toute autre.

Le premier type d'insuffisance alimentaire relativement observé dans nos villes et campagnes est dû à l'insuffisance des salaires ou des revenus face au coût de plus en plus élevé de la vie.

Quant-au second type, il résulte de l'ignorance de la valeur nutritive des aliments disponibles et des besoins nutritionnels élevés de l'enfant. Cette ignorance se manifeste par une mauvaise utilisation des aliments disponibles riches en protéines : viandes, poissons, œufs etc. Or, cette carence alimentaire peut provoquer un échec. Le tableau IV présente les mesures d'accompagnement des apprenants du CEG de Djassin.

Ainsi 53,84 % des élèves enquêtés disposent des matériels didactiques nécessaires pour leurs études contre 46,15 % qui n'en disposent pas. Cela signifie que les parents accomplissent en grande partie leurs devoirs en matière d'achat de fournitures scolaires à leurs enfants au CEG de Djassin.

Certains parents déclarent que certains élèves, par négligence, font perdre les documents. Les élèves n'utilisent pas les livres à bon escient. Cette version des parents d'élèves témoigne que les élèves ont une part non négligeable de responsabilité dans leur réussite scolaire. Les parents par faute de moyens financiers, n'arrivent pas à prendre de répétiteurs pour leurs enfants. C'est ce qui explique le faible taux de 23,07 % des élèves qui ont de répétiteurs contre 79,92 % qui n'en disposent pas à la maison. Sur la question des travaux dirigés, 43,95 % des élèves y participent. Cela montre que beaucoup d'apprenants ne participent pas aux travaux dirigé organisé par les enseignants. Les parents sont limités par les moyens financiers pour mieux jouer

leur rôle. Ces réalités se confirment puisque certains des parents ont affirmé que leurs enfants ne disposent pas du matériel didactique nécessaire.

3.2.4. Moyens de déplacement

La distance domicile- école oblige les élèves du CEG de Djassin de Porto-Novo à emprunter différents moyens pour s’y rendre. Ainsi, les résultats recueillis auprès des 91 élèves enquêtés, ont révélé que 72 (soit 79,12 %) ont leur maison bien loin dudit collège (en moyenne deux kilomètres). Il serait difficile à un adolescent de faire ce parcours épuisant et de pouvoir suivre le cours en classe. Cette situation ne manquera pas d’affecter leurs rendements scolaires. La figure 7 présente la répartition des élèves en fonction des moyens de déplacement qu’ils utilisent pour venir au collège.

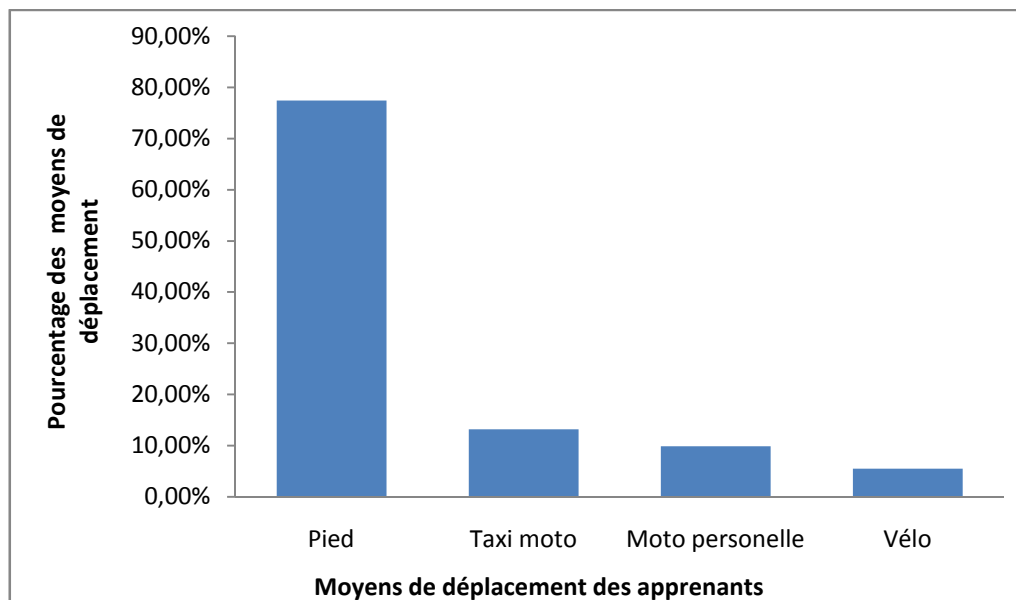


Figure 7 : Répartition des élèves selon leurs moyens de déplacement

Source: Enquête de terrain, juin 2017

Après l’analyse de la figure 7, il ressort que la majorité des apprenants du CEG de Djassin viennent au collège à pied contre une faible proportion qui procède un moyen de déplacement. D’autres encore qui viennent à pieds passent le midi dans l’enceinte du collège.

Ces différentes proportions illustrent bien l’incapacité financière de certains parents d’élèves à offrir de moyens de déplacements à leurs enfants. Cet état de chose

est à la base du retard, de la fatigue musculaire des apprenants qui parcourent une longue distance à pied. Ceci affecte négativement leur réussite scolaire.

3.2.5. Personne obligeant à étudier à la maison

Chaque parent est censé obliger son enfant à étudier à la maison. En effet, des parents qui s'absentent dans le foyer à cause de leur profession, la permissivité excessive du père ou de la mère ou des deux font que l'enfant ne se sent pas obligé d'étudier à la maison. La figure 8 montre comment les apprenants du CEG de Djassin s'auto motive à la maison.

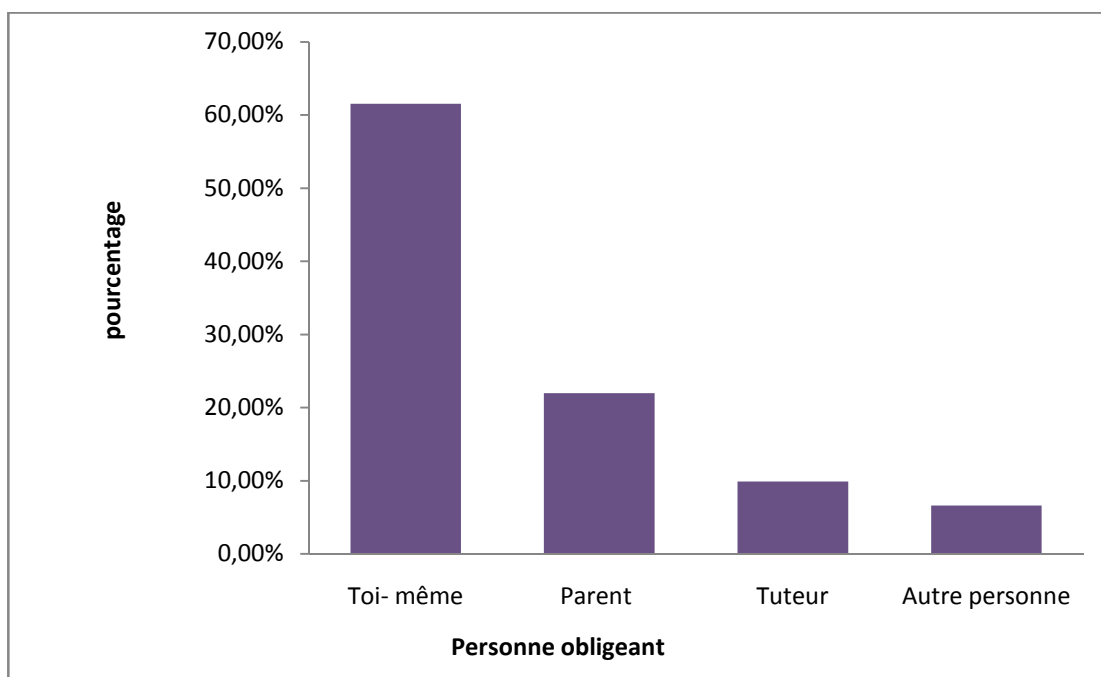


Figure 8 : Personnes obligeant l'enfant à étudier à la maison

Source : Enquête de terrain, juin 2017

L'analyse de cette figure, ressort que les apprenants du CEG de Djassin s'auto motivent concernant les tâche scolaire à la maison.

Il a été également constaté que d'autres personnes en l'occurrence un aîné, un ami ou un voisin qui est obligé de le faire au risque de voir l'enfant en situation d'échec.

3.2.6. Fréquentation des parents dans le collège

La norme exige que les parents entretiennent un contact régulier avec l'enseignant et les membres de l'administration dans le but de suivre l'évolution de l'apprenant et ses comportements à l'extérieur de la maison. Par contre, concernant la question de savoir si les parents passent au collège pour s'informer de leur conduite et de leur travail, la plupart des apprenants quel que soit le type de famille (76) soit 83,51% répondent non car les parents sont occupés par leurs activités et n'ont pas le temps de le faire tandis qu'une minorité de parents d'élèves (10) soit 10,98 % le font et (5) soit 5,49 % le fait parfois. Le résultat des enquêtes révèle que la plupart des parents n'arrivent pas dans le collège pour prendre contact avec les professeurs et l'administration pour contrôler le travail de leurs enfants. Cependant ils ont intérêt à savoir que deux autorités principales sont appelées à éduquer l'enfant : la famille et le collège. De l'analyse des résultats des enquêtes auprès des enseignants et auprès des membres de l'administration fait apparaître deux catégories de parents qui manifestent un intérêt particulier pour la vie de l'établissement scolaire, à l'opposé de ceux absents qui sont en majorité, il y a certains qui suivent de près les études de leurs enfants, à partir des feuilles des devoirs et d'interrogation voire les bulletins.

Ainsi, les autorités des établissements leur indiquer les ouvrages adéquats nécessaires aux entraînements de l'élève à la maison. La concertation entre les parents et le collège, le climat de franche collaboration dans lequel elle se déroule sont quelques-unes des conditions qui garantissent la réussite scolaire de l'élève.

Les parents sont conscients qu'ils ont une responsabilité dans la réussite scolaire de l'enfant parce que leur rôle est primordial dans l'avenir des enfants. Pour eux, quand toutes les conditions sont réunies pour permettre à l'enfant accompagné ainsi d'un bon suivi. La relation entre les parents d'élèves et les enseignants du CEG de Djassin est trop faible la figure 9 montre la relation parents d'élève et enseignants.

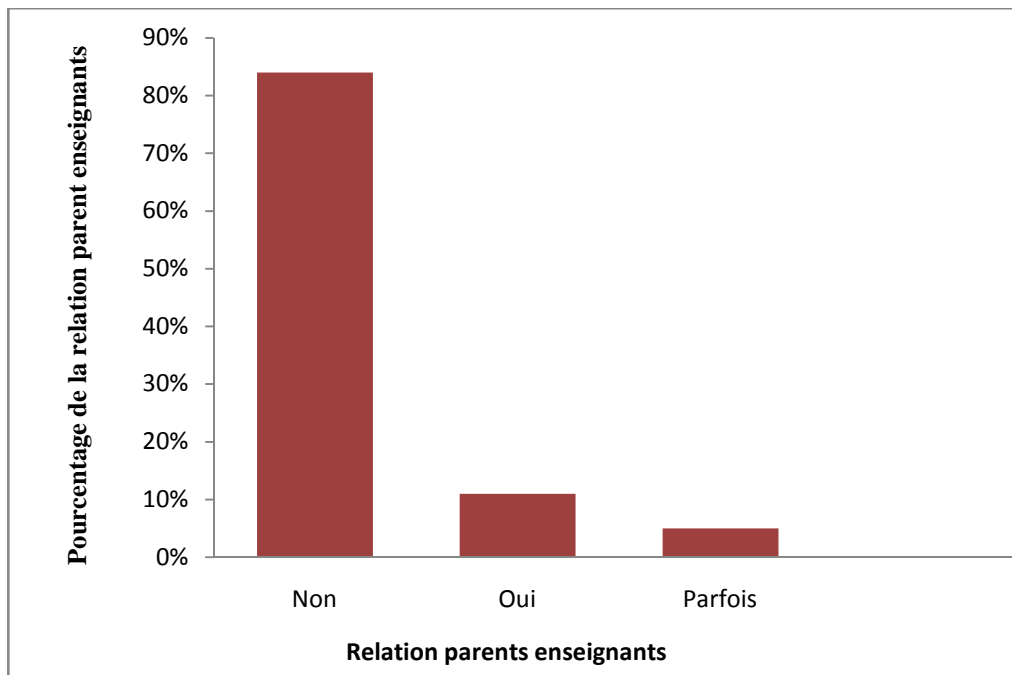


Figure 9 : Relation parents d’élève et enseignants

Source : Enquête de terrain, juillet 2017

Il ressort de l’analyse de la figure 9 que la majorité des parents d’élève ne se rapproche pas des enseignants pour se renseigner sur Le travail scolaire de leurs enfants. Puis que la majorité des apprenants a répondu non et une minorité a répondu OUI et d’autres parfois.

Concernant la question de savoir s’ils ont eu la moyenne au 1^{er} semestre de l’année scolaire 2016- 2017, sur les 91 apprenants enquêtés, 36 apprenants affirment avoir obtenu la moyenne au premier semestre. 55 n’ont pas eu la moyenne au premier semestre. Parmi les 55 élèves, 25 élèves attestent qu’ils manquent d’un suivi et d’un soutien familial ce qui a influencé négativement sur leur rendement scolaire. Les taux de réussites sont faible (39 ,56 %) qu’ils angoissent tous les responsables soucieux de l’avenir des apprenants du collège.

Sur les 91 élèves enquêtés, 4 ont affirmé qu’il leur arrive parfois de vouloir laisser les classes parce qu’ils n’ont aucun soutien pour pouvoir payer leur scolarité et acheter les fournitures scolaire.

3.2.7. Présentation de la qualité du suivi des apprenants par les parents.

Les résultats recueillis auprès des apprenants ont permis de connaître la qualité de leur suivi par leur parent. La figure 10 récapitule les résultats obtenus.

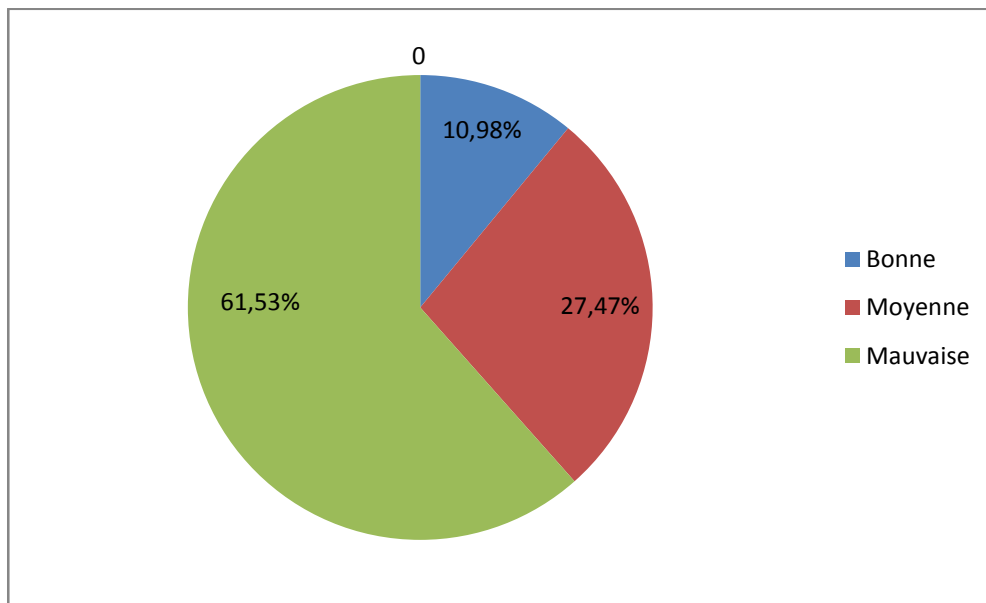


Figure10 : présentation de la qualité du suivi des apprenants du CEG de Djassin

Source : Enquête de terrain, juillet 2017

De l'analyse de la figure 10 il ressort que les enfants du CEG de Djassin enquêtés bénéficient d'un mauvais suivi parce que la plus forte fréquence se retrouve au niveau de la mauvaise qualité tandis que la faible fréquence se retrouve au niveau de la bonne qualité peu d'apprenants bénéficie d'un bon suivi. Cela joue sur leur résultat scolaire. Le censeur affirme que certains apprenants montrent leurs conditions familiales à travers leurs résultats scolaires et là l'administration se trouve dans l'obligation de faire appel aux parents. Certains apprenants sont laissés à eux-mêmes c'est-à-dire que les parents ont démissionnés de toutes leurs responsabilités ce qui affecte négativement leurs résultats scolaires.

Il s'ensuit que la majorité des parents ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour subvenir à tous les besoins et dépenses scolaires de leurs enfants même s'ils ont la volonté. La pauvreté qui caractérise certains parents d'élèves limite donc leur implication dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Le sans-emploi des jeunes diplômés, l'irrespect et la paresse caractérisés par le manque de dévouement aux études au profit de l'usage abusif des Nouvelles

Technologies d'Information et de la Communication et aussi les mauvaises compagnies amènent certains parents à se désengager de leur implication effective dans la vie scolaire de leurs enfants.

Vu que la part de responsabilité des parents est beaucoup plus impliquée dans le rendement scolaire des enfants, des suggestions sont faites pour pallier les effets pervers de ces facteurs sociaux et économiques qui impactent négativement les résultats scolaires au CEG de Djassin de Porto-Novo.

3.3. Suggestions

Pour un essor harmonieux du système éducatif au CEG de Djassin, des actions positives doivent être menées en direction des parents, des apprenants, des enseignants et des membres de l'administration.

3.3.1. A l'endroit des parents

Les parents doivent :

- s'organiser si on n'est pauvre pour payer à temps les frais de scolarité des enfants et acheter à temps les fournitures scolaires afin de permettre aux enfants de bien suivre les cours ;
- passer à l'école pour exposer sa situation au chef d'établissement ou au comptable afin de s'entendre avec lui sur les modalités de paiement de la contribution de ceux-ci pour qu'on ne le renvoi pas en pleine année scolaire pour non-paiement de contribution ;
- engager des discussions régulières, fructueuses et franches avec les enfants pour connaître leur différents problèmes afin d'apporter d'éventuelles solutions ;
- présenter certaines attitudes éducatives : c'est le problème du contrôle du travail scolaire des enfants et surtout de la manière dont ce contrôle est fait. Il est important que les parents ne fassent pas preuve d'une sévérité extrême, ni d'une permissivité extrême (parents qui permettent tout à leurs enfants) qu'ils jettent de temps en temps un regard sur ce qu'ils font ; qu'ils récompensent, conseillent ou punissent selon que les enfants font bien ou mal ;
- il est indispensable que les parents s'investissent pour l'encadrement financier, matériel et même psycho-moral des apprenants. Ainsi, malgré leurs multiples préoccupations, les parents doivent accorder un peu de temps à leurs progénitures.

Conscient de leurs faibles revenus, ils doivent contrôler les naissances. Les parents doivent recourir à tous les moyens pour encadrer leurs enfants par exemple les aînés de la maison ou du quartier pour suivre régulièrement les enfants pendant leur absence.

- se rapprocher des autorités de leurs établissements pour s'imprégner de leurs comportements ;
- pouvoir interdire aux apprenants des compagnies de plusieurs amis du quartier ou de l'école de même que les fréquentations douteuses ;
- donner des activités ou des exercices aux enfants pour les occuper afin d'éviter qu'ils se livrent à eux-mêmes ;
- éviter que les enfants regardent la télé en pleine année scolaire pour régler leurs distractions.

3.3.2. A l'endroit des apprenants

Les apprenants doivent savoir et comprendre que le collège étant une institution formelle est bien régie par des lois qui sont consignées en partie dans son règlement intérieur. Donc tous les apprenants doivent observer un minimum de discipline, facteur sans lequel tout effort est inévitablement voué à l'échec alors que leur objectif principal est de réussir.

Ainsi, ils doivent :

- être studieux et dévoués au travail ;
- éviter les absences non justifiées et les retards au cours ;
- faire des recherches pour compléter ce qui est fait à l'école ;
- s'adapter à la situation socio-économique de leurs parents ;
- éviter les comportements anti sociaux comme : la délinquance, l'alcoolisme, la cybercriminalité, le vol, etc.
- savoir qu'être issu d'un milieu défavorisé n'est pas une fatalité ni un choix ; prendre conscience de leur état pour mieux s'affirmer dans la société par leur travail ;
- avoir un bon comportement à l'école afin de garantir la réussite ;
- suivre les conseils des parents et des enseignants ;
- éviter d'être trop ambitieux vis-à-vis des parents.

3.3.3. A l'endroit des enseignants

En ce qui concerne les enseignants, nous suggérons pour plus d'efficacité dans l'accomplissement de leur mission d'éducation et d'instruction :

- le renforcement de leur niveau de culture générale ;
- la connaissance de tous les apprenants ;
- la création des situations motivantes pour amener les élèves à aimer le travail ;
- l'enseignant doit éviter les relations coupables avec les élèves et comprendre que l'avenir de ceux-ci en dépend.

3.3.4. A l'endroit des membres de l'administration

A leur niveau, il est souhaitable qu'ils :

- informent les parents analphabètes ;
- sensibilisent et conscientisent les parents lettrés ;
- les informe sur les influences qu'ont sur le développement psychoaffectif de leurs enfants leur conditions matérielle d'existence ;
- organisent des séances de sensibilisation des apprenants et de leurs parents sur l'encadrement des enfants ;
- informent les parents sur le bien-fondé des relations qui devraient lier la famille et le collègue afin qu'ils ne transfèrent pas toute leur responsabilité aux enseignants ;
- informent les parents sur le rôle bienfaisant de l'autorité parentale dans l'éducation de l'enfant.

➤ Condition de mise en œuvre des suggestions

✓ A l'endroit des parents

Pour mettre en œuvre ses suggestions, les parents d'élèves doivent savoir qu'ils ont le devoir de suivre leurs enfants quel que soit leur niveau d'étude, leur condition de vie et leur vie socio- professionnelle ; il faut la sensibilisation des parents au moins 4 à 5 fois dans l'année.

✓ A l'endroit des apprenants

Pour une bonne mise en œuvre de ses suggestions, l'établissement doit sensibiliser les apprenants par des séances de rassemblement tout au moins une fois par mois.

✓ **A l'endroit des enseignants**

Pour une bonne marche de ses suggestions, l'établissement doit créer des moments de rencontre entre enseignants et parents d'élève pour une discussion à fond sur l'évolution des apprenants. Et aussi pour leur faire part de la conduite de leurs enfants.

✓ **A l'endroit des membres de l'administration**

L'administration, pour mettre en pratique ces suggestions, doit avoir tout d'abord en son sein une entente et l'union afin que les décisions soient prises ensemble et si possible faire recours à l'aide du bureau de l'APE qui doit organiser des séances de sensibilisation entre l'APE et tous les parents d'élèves.

Conclusion

Il est irréfutable que les parents d'élèves, dans l'organisation du travail scolaire de leurs enfants sont en partie responsables de leur réussite scolaire. Ils jouent un rôle indéniable dans la formation. Il est montré que les enfants du CEG de Djassin proviennent de différentes couches sociales et vivent dans des conditions de vie différente.

Cependant, suffit – il d'appartenir à un milieu aisé pour connaître une vie scolaire heureuse ? Non parce que l'enfant peut avoir tout à sa disposition et ne pas travailler à l'école. Lorsque le climat psychologique familial est radieux, il fait preuve de compréhension, de discipline d'autorité harmonieusement établie, il garantit mieux que l'aisance économique et facilite la réussite scolaire .Il est vrai que les conditions strictement économiques jouent un rôle non négligeable dans l'existence matérielle de l'élève. Mais elles ne suffisent pas à elles seules pour expliquer la réussite scolaire ; les conditions culturelles y occupent également une place.

De plus, avant de réussir, il faut que l'enfant s'adapte au travail scolaire. Aussi les facteurs familiaux intervenant dans l'adaptation du travail tiennent moins à la structure du milieu familial qu'à l'ambiance qui y règne et aux conditions socio-économique qui déterminent le genre de vie. L'absence de facteurs néfastes au développement de l'enfant : absence de conflits conjugaux, d'alcoolisme des parents, assurent un climat psycho- moral et serein, une satisfaction des besoins de tranquillité, une richesse et une cohérence de l'éducation familiale. La réussite scolaire n'est donc pas une utopie ni une illusion c'est en fait, une question de moyens, d'organisation, de volonté de détermination et de suivi des parents.

Les conditions scolaires viennent renforcer les dispositions prises par la famille. Parmi les conditions scolaires mettons en relief : l'adaptation scolaire liée à la régularité de la fréquentation, l'adaptation au groupe scolaire, la réussite psychosociale dans l'intégration au groupe scolaire. Les facteurs propre à la personnalité de l'enfant contribuent à l'adaptation, au travail et à la réussite scolaire sont : un développement affectif normal une autonomie suffisante de la personnalité, un investissement des parents dans les activités scolaire. Les conditions matérielles et financières ne suffisent pas mais il faut le suivi.

Au total, c'est aux parents, aux enseignants, à l'administration scolaire et enfin de compte à l'élève lui - même, dans certaines mesures, à l'Etat qu'il convient d'imputer la responsabilité de la qualité des résultats scolaires.

Source Orale et Bibliographie

Source Orale :

N°	Nom et prénom	sexe	Profession / statut	Date et lieu de l'entretien
1	Olloudé Luovic	M	Professeur certifié d'Histoire et de Géographie	02/ 06/2017 au CEG de Djassins
2	Gouton Appolinaire	M	Directeur du CEG de Djassin	24/06/2017 au CEG de Djassin
3	Dr KOUTINHOUI Sèdéhou Edouard	M	Maître-assistant des Universités du CAMES en Géographies	15/ 06/ 2017 à TECDEV
4	OLOWOLAGBA Jérôme	M	Senseur du CEG de Djassin	24/ 06/ 2017 au CEG de Djassin
5	DOTOU Eric	M	Comptable du CEG de Djassin	06/ 06/ 2017 au CEG de Djassin
6	AKPATA Habib Roméo	M	Surveillant adjoint du CEG Djassin	2/06/2017

Bibliographie

1. Badjagou D. P. (2005) : les causes de l'échec scolaire au CEG1 de Dassa-Zoumè, Université d'Abomey- Calavi, mémoire de CAPES.
2. Berthaud J.M., (1985) : Quel Avenir pour nos enfants ?, Du Christianisme de Hans Küng, Documentation chrétienne, CH 1001 Lausanne, 223p.
3. Bomadigbehou, Simplicie (2015) : la responsabilité des parents d'élèves dans le rendement scolaire de leur enfants : cas du collège d'Enseignement Générale de Djègan – Kpèvi de Porto – Novo, 52 p.
4. Boko, G. (2009) : Psychologie et Guidance en milieu africain : Introduction à une relation éducation plus réussie entre éducateurs, parents et enfants africains. Cotonou : CAAREC, 239 p.
5. Boudieu P. et Passeron J- C (1980) : La reproduction, Elément pour une théorie du système d'enseignement, Paris, éd. De Minuit, 279 p.
6. Deslandes R. et Bertrand R., (2005): Motivation parent involvement secondary levels schoolin, the journal of Education Research, 164-175p.
7. FREINET, E. (1973): Textes clés de la Pédagogie Moderne, Collection Paidoguides, Paris, éd. Centurion, 296 p.
8. GBETIE T. M. C., (2012) : Législation et administration scolaires en République du Bénin, compendium des Tomes 1, 2 et 3. ENS Porto-Novo 138 p.
9. Houédénou F. (2011) : Ethique et enseignement, note de cours, Université d'Abomey – Calavi 44 p.
10. KOSSOU M. (2014) : Facteurs déterminants du rendement scolaire des apprenants au Collège d'Enseignement Général (CEG) de danto , Mémoire de BAPES, ENS Porto-Novo, 50 p.
11. KOUTINHOIN E., (2017) : Elément de méthodologie du mémoire en science humaine, 54p.

12. Kpanou A. M. (2012) : la responsabilité des parents dans l'échec scolaire de leur enfants dans les établissements publics d'enseignement secondaire du Bénin : cas du CEG3 Lokossa, Université d'Abomey – Calavi BAPES, 41p
13. Rousseau J. J. (1972) : Emile, Paris, Unesco 273 Pages.
14. Nekpo C. (1999), La dissertation pédagogique, Tome II, Porto- Novo, CNPMS
15. Nekpo, F.C. (1999) : la dissertation pédagogique, CNPMS, Porto- Novo.
16. Lahire B., (1995) : Tableaux de famille, Heurts et malheurs en milieux populaires, Paris : Gallimard/ Le Seuil, 231p.
17. Lalèyè et mélé B. (1985) : la contribution des parents à la réussite scolaire des élèves dans les CEMG (exemple des CEMG Notre Dame et Dantokpa, rapport de fin de stage, ENS 50P
18. Lissanon S. (2016) : la responsabilité des parents dans la réussite scolaire des apprenants au CEG d'Application de Porto – Novo, BAPES/ ENS 54 P
19. Ousouvi et Adassin (2012) : la normalisation d'une étroite collaboration entre l'école et la famille, un levier pour l'éducation à Cotonou, 32P
20. Porot M. (1971) : L'enfant et les relations familiales, Paris, P.U.F. 270 p.
12. Przesmycki H. (1998) : Pédagogie différenciée, Evreux, HACHETTE.
13. VILLARS G. (1973) : Inadaptation scolaire et délinquance juvénile, Tome2, Paris, Armand Colin, 303 p.
14. Soarès F. (2016) : 54p Milieu familial et rendement scolaire au CEG d'Application, mémoire de BAPES, ENS/ Porto – Novo
15. Ibokou J. (2015) : la contribution des parents à la réussite scolaire des apprenants : le cas du CEG BODI comme base d'étude, mémoire de BAPES, ENS/ Porto – Novo
16. Zountangni V. (2016) : Notre devise in l'EDUCAT' HEURE, ENS/ Porto - Novo N°022 du vendredi 29 Janvier2016, p 3- 4

Liste des tableaux

Tableau I	: Synthèse de la recherche documentaire.....	19
Tableau II	: Effectifs des populations cibles enquêté.....	22
Tableau III	: le bilan de la distribution et de la récupération des fiches d'enquête.....	23

Liste des figures

Figure 1	: Situation géographique du CEG de Djassin dans la commune de Porto-Novo.....	16
Figure 2	: Types de famille des apprenants du CEG de Djassin.....	18
Figure 3	: Pourcentage des apprenants vivant avec leurs parents ou l'un d'eux.	25
Figure 4	: Répartition des parents d'élèves selon leurs profession	26
Figure 5	: Nombre d'enfants par parents d'élèves au CEG de Djassin	27
Figure 6	: Répartition des parents d'élèves en fonction de leurs habitudes en matière de petit déjeuner	29
Figure 7	: Répartition des élèves selon leurs moyens de déplacement	31
Figure 8	: Personne obligeant l'enfant à étudier la maison.....	32
Figure 9	: Relation parents d'élèves et enseignant.....	34
Figure 10	: Présentation de la qualité du suivi des apprenants.....	35

Liste des planches

Planche n° 1	: Portail du CEG de Djassin.....	17
Planche n° 2	: Bloque administratif du CEG de Djassin.....	18

ANNEXES

Questionnaire à l'attention des apprenants

Le présent questionnaire est réalisé dans le but de recueillir des informations en vue de la rédaction de notre mémoire de fin de formation du cycle I Licence/BAPES à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui porte sur le thème : « **la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaire des apprenants au CEG de Djassin** »

Classe.....Age.....

I- Déterminer les Raisons pour lesquelles la plupart des parents du CEG de Djassin n'assument pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants.

1- a) De quel type de famille es-tu ?

Monogame Polygame Monoparentale élargie (père, mère, tante, oncle, grand- père, grande – mère)

b) Vis-tu avec tes parents ou avec l'un d'eux ? Oui Non

2- Quelle est la profession de tes parents ?

.....

3- Cette profession leur permet- elle de suivre tes comportements à la maison et à l'école ?

Oui Non

Si non pourquoi ?

.....

4- Combien de frères et sœurs as-tu ?

.....

II - Evaluer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaires des apprenants du CEG de Djassin

1- Tes parents paient –ils la contribution scolaire à temps ?

Oui Non

2- Quel montant te donne les parents comme petit déjeuner ?

.....

3- As – tu le temps d’apprendre tes leçons à la maison ?

Oui Non

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

4- a - Remplis le tableau ci- dessous

Produits	Oui	Non	Si non, pourquoi?
Prends-tu les 3 repas par jour ?			
As-tu tous les livres au programme et les cahiers de cours à ta disposition ?			
As-tu un répétiteur à la maison?			
Disposes-tu d’une salle d’étude à la maison?			
Participes-tu aux séances des Travaux Dirigés organisés au CEG ou ailleurs?			
Es- tu inscrit(e) dans une bibliothèque de la place?			
As-tu des temps de loisir?			
As-tu un groupe d’étude ?			

b- Avec quel moyen de déplacement viens-tu au collège ?

A pieds ; a vélo ; a moto personnel ; a taxi moto

c- arrives- tu parfois en retard ? Oui Non

5- Tes parents viennent – ils dans ton collège pour se renseigner sur ta

Conduite et ton travail ?

Oui non parfois

6- a) Au premier semestre, as-tu eu la moyenne ? Oui Non

b) Si "Oui", quels sont les facteurs de ton milieu de vie ayant favorisé cela ?

-J'ai du temps à la maison pour apprendre

-Je dispose d'un répétiteur

-Mes parents me suivent à la maison

-Je dispose de la plupart de document nécessaire à ma réussite

-Autres :

7- T'arrive – il de vouloir abandonner les classes ?

Oui Non

Justifie ta réponse

.....
.....

III- Proposer des mesures pour une réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin

8- Donne une appréciation à la qualité de ton suivi par tes parents

Bonne Moyenne Mauvaise

9- Qu'aimerais tu que tes parents te fassent pour une meilleure évolution de tes études ?

.....
.....

Questionnaire à l'attention des parents d'élèves

Cher parent d'élève notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES est consacré à une réflexion sur : « **la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaire des apprenants au CEG de Djassin** »

A travers ce questionnaire, nous avons voulu recueillir des données sur vos rôles quotidiens, en tant qu'acteur de l'éducation et vos avis. Nous vous prions de bien vouloir consacrer un peu de votre temps à répondre à nos préoccupations.

Merci d'avance pour l'expression de votre réel point de vue sur ce sujet. Nous vous assurons que vos réponses resteront très confidentielles.

NB : Cocher simplement les mentions exactes et répondez aux questions en utilisant les casiers et les lignes réservés à ce sujet

I - Déterminer les Raisons pour lesquelles la plupart des parents du CEG de Djassin n'assument pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants.

1- Quelle activité socio professionnelle exercez-vous ?

.....

2- Combien d'enfants avez – vous ?

.....

3- Arrivez- vous à satisfaire toutes les dépenses scolaires de vos enfants ?

Oui

Non

4- Votre profession vous oblige t- elle à être absent de façon prolongé au foyer

Oui

Non

De façon occasionnelle au foyer ? Oui Non

II - Evaluer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaires des apprenants du CEG de Djassin.

5- Achetez- vous les livres aux programmes à vos enfants ?

Oui

Non

Si non pourquoi ?

.....
.....

6- Quel montant donnez – vous à vos enfants pour le petit déjeuner ?

.....

7- Pendant l'année académique 2016 – 2017 êtes – vous rendu au une fois au collège de vos enfants pour prendre des renseignements sur leur conduite et travail à l'école ?

.....

8- Que fait le bureau de l'APE pour aider les apprenants du CEG de Djassin à réussir ?

.....

.....

.....

9- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le suivie et l'encadrement de vos enfants ?

.....

.....

III - Proposer des mesures pour une la réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin

10-Quelles solutions proposez- vous pour une bonne réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin

.....

.....

.....

.....

Sincère Merci

Guide d'entretien à l' endroit des membres de l'administration

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation du BAPES, (Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire) nous avons choisi d'entreprendre notre recherche sur « **la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaire des apprenants au CEG de Djassin** » en vue d'apporter notre modeste contribution à l'amélioration des résultats scolaires.

A ce sujet, nous vous prions de bien vouloir nous accorder quelques minutes d'entretien.

I - Déterminer les Raisons pour lesquelles la plupart des parents du CEG de Djassin n'assument pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants.

- 1- Organisez-vous des travaux dirigés au profit des élèves dans le collège ?

Si oui quelles sont les difficultés que vous éprouvez auprès des parents ?

- 2- Combien de fois rencontrez-vous les parents d'élèves par année scolaire ? Combien sont-ils à peu près à être présents à vos rencontres ?

II - Evaluer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaires des apprenants du CEG de Djassin.

- 3- Selon vous quelles sont les raisons qui sont à la base de la faible contribution des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants ?
- 4- Les parents viennent-ils prendre contact avec vous pour avoir des renseignements sur la conduite et le travail de leurs enfants au CEG de Djassin ?
- 5- Comment appréciez-vous la qualité du travail de vos apprenants au CEG de Djassin

- 6- Pouvez – vous nous énumérez quelques problèmes que vous rencontrez et qui sont lié à la responsabilité des parents dans votre collège ?
- 7- Pouvez – vous nous donnez les résultats du premier semestre de vos élèves du 1^{er} cycle ?

III – Proposer des mesures pour une réussite scolaire des apprenants du CEG de Djassin

- 8- Que proposez – vous pour améliorer la performance de vos apprenants à l'école ?

SINCERE MERCI

Questionnaire adressé aux enseignants

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire de fin de formation professionnelle à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo sur le thème : « Responsabilité des parents et réussite scolaire des apprenants au Collège d'Enseignement Général de Djassin de Porto-Novo », vous voudriez bien participer en répondant aux questions ci-dessous :

I- Etudier les raisons pour lesquelles la plupart des parents du CEG de Djassin n'assument pas pleinement leur rôle dans la vie scolaire de leurs enfants.

1-Tous les enfants traitent-ils leurs exercices de maison?

Oui non

2- Recevez-vous souvent la visite des parents de vos élèves dans le cadre du suivi du travail de leurs enfants?

Oui non

3-a) Faites-vous des cours de répétitions aux élèves du collège?

Oui non

b) Si oui, quelles sont les difficultés que vous éprouvez auprès des parents?

.....

4-Comment motivez-vous vos apprenants à étudier?

.....

II- Evaluer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite scolaires des apprenants du CEG de Djassin sur leur réussite scolaires.

5-a) Tous vos apprenants disposent-ils du matériel de travail requis dans votre discipline?

Oui non

b) si non, pourquoi comment faites-vous ?

.....

III- Proposer des mesures pour une réussite scolaire des apprenants de Djassin

7) Quelles sont les solutions pour améliorer la qualité du travail de vos élèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SINCERE MERCI

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	2
Dédicace.....	3
Remerciement.....	4
Sigles et Acronymes.....	5
Résumé /Abstract	6
Introduction.....	7
Chapitre I : CADRE THEORIQUE	
1.1. Problématique	10
1.2. Hypothèses de travail.....	10
1.3. Clarification des concepts.....	11
1.4. Revue de littérature	12
Chapitre II : MILIEU D'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	
2.1. Localisation du milieu d'étude.....	15
2.2. Traits physiques.....	17
2.3. Traits humains.....	18
2.4. Approche méthodologique	19
2.4.1. Recherche documentaire	19
2.4.2. Travaux de terrain.....	20
2.4.2.1. Techniques d'enquête de terrain.....	20
2.4.2.2. Outils associés à ces techniques.....	21
2.4.2.3. Dépouillement données.....	22
2.4.2.5. Difficultés éprouvées	23
Chapitre III : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS ANALYSE, ET SUGGESTION	
3.1. Déterminer les raisons pour lesquelles les parents du CEG de Djassin n'assument pas leur rôle dans la vie scolaire de leur enfant.....	24
3.1.1. Types de famille des apprenants.....	24
3.1.2. Résidence des apprenants.....	25
3.1.3. Professions des parents.....	25

3.1.4. Nombre d'enfants des parents d'élève.....	26
3.1.5. Influence de la profession des parents sur le suivi de l'enfant.....	27
3.2. Evaluer l'influence de la responsabilité des parents d'élèves dans la réussite Scolaire des apprenants du CEG de Djassin sur leur réussite scolaire.....	28
3.2.1. Paiement de la contribution scolaire.....	28
3.2.2. Répartition des frais de petit déjeuner des enfants.....	28
3.2.3. Nombre de repas pris par jour par l'apprenant du CEG de Djassin..	30
3.2.4. Moyens de déplacement.....	31
3.2.5. Personne obligeant à étudier à la maison.....	32
3.2.6. Fréquentation des parents dans le collège.....	32
3.2.7. Présentation de la qualité du suivi des apprenants par les parents...	35
3.3. Suggestion.....	36
3.3.1. A l'endroit des parents.....	36
3.3.2. A l'endroit des apprenants.....	37
3.3.3. A l'endroit des enseignants.....	38
3.3.4. A l'endroit de l'administration.....	38
Conclusion.....	40
Source orale	42
Bibliographie	43
Liste des tableaux.....	45
Liste des figures.....	45
Liste des planches.....	45
ANNEXES.....	46